



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1 – IDENTIFICATION

IDENTIFICATEUR	PAINT OFF
CODE PRODUIT	715-016, 715-01, 715-05
USAGE RECOMMANDÉ	Nettoyant peinture
RESTRICTION UTILISATION	Utiliser à l'extérieur ou dans un endroit bien aéré.
FOURNISSEUR / FABRICANT	AUTO-CHEM INC 33 de Lyon Repentigny, QC J5Z 4Z3 450-654-9292 www.autochem.com
TELEPHONE URGENCE	CANUTEC 1-613-996-6666 (24 heures)

2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

CLASSIFICATION	<p>Liquide inflammable 2 Danger par aspiration 1 Sensibilisation cutanée 1 Irritation oculaire 2B Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Irritation des voies respiratoires 3 Toxicité pour certains organes cibles, exposition unique; Effets narcotiques 3 Danger pour le milieu aquatique, danger aigu 1 Danger pour le milieu aquatique, danger à long terme 1</p>	
ÉLÉMENTS ÉTIQUETAGE		
MENTIONS AVERTISSEMENT	DANGER	
MENTIONS DANGER	<p>H225 H304 H317 H320 H335 H336 H400 H410</p>	<p>Liquide et vapeurs très inflammables. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque une irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Très toxique pour les organismes aquatiques. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
CONSEILS PRUDENCE -PRÉVENTION	P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

	<p>P233 P240</p> <p>P241 P242 P243</p> <p>P280</p> <p>P261</p> <p>P272</p> <p>P264 P271</p> <p>P273</p>	<p>Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.</p> <p>Utiliser du matériel antidéflagrant.</p> <p>Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.</p> <p>Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.</p> <p>Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.</p> <p>Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>Se laver les mains soigneusement après manipulations. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>Éviter le rejet dans l'environnement.</p>
CONSEILS PRUDENCE – RÉPONSE	<p>P303+P361+P353</p> <p>P370+P378</p> <p>P301+P310</p> <p>P331 P302+P352</p> <p>P333+P313</p> <p>P321 P362+P364</p> <p>P305+P351+P338</p> <p>P337+P313</p> <p>P304+P340</p> <p>P312</p> <p>P391</p>	<p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher.</p> <p>En cas d'incendie: Utiliser de la mousse chimique, CO₂, poudre chimique, brouillard d'eau pour l'extinction.</p> <p>EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p> <p>Ne PAS faire vomir.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.</p> <p>En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.</p> <p>Traitement spécifique: Selon les symptômes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste: Demander un avis médical/Consulter un médecin.</p> <p>EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.</p> <p>Recueillir le produit répandu.</p>
CONSEILS PRUDENCE – STOCKAGE	<p>P403+P235 P405 P233</p>	<p>Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Garder sous clef. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p>
CONSEILS PRUDENCE - ÉLIMINATION	<p>P501</p>	<p>Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations municipales, provinciales et fédérales.</p>
AUTRES DANGERS	<p>Sans objet</p>	

3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S	CONCENTRATION
D-Limonène	5989-27-5	45 – 70 *
Alcool éthylique	64-17-5	15 – 40 *
Alcool isopropylique	67-63-0	1 – 5 *
Acétate d'éthyle	141-78-6	1 – 5 *

* DÉCLARATION DE SECRET INDUSTRIEL: La concentration exacte de la composition a été retenue en tant que secret industriel.

4 – PREMIERS SOINS

VOIES D'EXPOSITION	Inhalation, cutanée, oculaire, orale
--------------------	--------------------------------------

INHALATION	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. En cas de symptômes respiratoires: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
CUTANÉE	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau / se doucher. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
OCULAIRE	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical/consulter un médecin.
ORALE	NE JAMAIS donner quoi que ce soit par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou si elle est inconsciente ou en convulsion. Bien rincer la bouche avec de l'eau. NE PAS PROVOQUER LE VOMISSEMENT. Demander à la victime d'avaler deux verres d'eau. Si le vomissement se produit naturellement, faire pencher la victime vers l'avant afin de réduire les risques d'aspiration. Continuer de faire boire de l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux.
NOTE MÉDECIN	Traitement spécifique : Selon les symptômes.

5 – MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

AGENTS EXTINCTEURS APPROPRIÉS	Utiliser de la mousse chimique, CO2, poudre chimique, brouillard d'eau pour l'extinction.
AGENTS EXTINCTEURS INAPPROPRIÉS	Un jet d'eau direct peut disperser le produit.
DANGERS SPÉCIFIQUES	Vapeurs très inflammables, peuvent se propager au sol et répandre l'incendie. Oxydes de carbone, fumée âcre. Les contenants surchauffés peuvent éclater. Refroidir avec de l'eau pulvérisée.
ÉQUIPEMENT PROTECTION	Les pompiers doivent porter un équipement de protection et un appareil de respiratoire autonome approuvé NIOSH.
PRÉCAUTIONS SPÉCIALES	Ne pas laisser les eaux d'écoulement atteindre les égouts, fossés ou cours d'eau.

6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

PROTECTION PERSONNELLE	Porter l'équipement respiratoire approprié et des vêtements de protection (Voir Section 8). Éviter le contact direct avec le produit. Éloigner le personnel non essentiel.
INTERVENTION EN CAS DE DÉVERSEMENT/ NETTOYAGE	Ventiler les lieux du déversement. Arrêter l'écoulement si cela peut être fait en toute sécurité. Contenir et absorber avec une matière absorbante inerte pour élimination ultérieure (voir section 13). Empêcher la matière de s'infiltrer dans les cours d'eau ou les égouts. Retenir les eaux d'écoulement s'il y a lieu. Aviser les autorités compétentes si nécessaire.
PRÉCAUTIONS ENVIRONNEMENTALES	Éviter l'infiltration dans les égouts, dans les cours d'eau ou dans les espaces restreints. Disposer tout en respectant les règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

MANUTENTION	Les contenants doivent être identifiés correctement. Manipuler dans un endroit bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Utiliser du matériel antidéflagrant. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Éviter le contact avec les yeux ou la peau. Garder les contenants fermés. Les contenants vides peuvent contenir des résidus et doivent être manipulés comme résidus dangereux. Maintenir une bonne hygiène personnelle avant de manger, boire ou fumer. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation de ce produit ou à proximité. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éviter le rejet à l'environnement.
STOCKAGE	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Garder les contenants fermés.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Oxydants forts, acides, alcalins.

8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENT	C.A.S.	SOURCE	VALEUR
D-Limonène	5989-27-5	ACGIH OSHA	VEMP 20 ppm VEMP 50 ppm
Alcool éthylique	64-17-5	CSST OSHA NIOSH NIOSH	VEMP 1000 ppm (1880 mg/m3) VEMP 1000 ppm (1880 mg/m3) VEMP 1000 ppm (1880 mg/m3) DIVS 3300 ppm
Alcool isopropylique	67-63-0	ACGIH ACGIH OSHA OSHA NIOSH NIOSH NIOSH CSST CSST	VEMP 200 ppm VECD 400 ppm VEMP 400 ppm (980 mg/m3) VECD 500 ppm (1225 mg/m3) VEMP 400 ppm (980 mg/m3) VECD 500 ppm (1225 mg/m3) DIVS 2000 ppm VEMP 400 ppm (980 mg/m3) VECD 500 ppm (1225 mg/m3)
Acétate d'éthyle	141-78-6	CSST OSHA	VEMP 400 ppm (1440 mg/m3) VEMP 400 ppm (1440 mg/m3)

		NIOSH NIOSH	VEMP 400 ppm (1440 mg/m ³) DIVS 2000 ppm
--	--	----------------	---

MÉCANISMES TECHNIQUES	Assurer une ventilation générale et/ou par aspiration à la source pour maintenir les concentrations au-dessous des normes d'exposition.
PROTECTION RESPIRATOIRE	Maintenir les conditions atmosphériques sous les limites d'exposition. Protection respiratoire requise si les concentrations sont supérieures aux limites d'exposition. Utiliser un appareil respiratoire autonome homologué NIOSH si les limites d'exposition sont inconnues ou lors d'un déversement.
VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION	Porter des gants de protection contre les produits chimiques (imperméables), ou autres vêtements de protection pour empêcher un contact répété ou prolongé avec la peau durant toutes les opérations de manutention. Porter des lunettes à coques anti éclaboussures afin d'empêcher brouillard, vapeur et poussière d'entrer en contact avec les yeux. S'assurer que les douches oculaires, les douches de sécurité et les zones de nettoyage sont près du poste de travail.
PROTECTOIN OCULARE	Lunettes protectrices contre les agents chimiques. Porter un élément facial s'il y a risque d'éclaboussures.
RECOMMANDATIONS HYGIÈNE GÉNÉRALE	Fournir des douches de sécurité et oculaires à proximité des lieux de travail. Éviter la production de concentrations élevées de poussières, brouillards ou de vapeurs. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les poussières, vapeurs ou brouillards. Ne jamais manger, boire ou fumer près des postes de travail. Une bonne hygiène est recommandée après l'utilisation de ce produit. Nettoyer les vêtements avant de les réutiliser.

9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

APPARENCE	Liquide transparent, incolore.
ODEUR	Agrumes.
SEUIL OLFACTIF	Non disponible.
pH	Ne s'applique pas.
POINT DE FUSION/CONGÉLATION	Non disponible.
POINT INITIAL D'ÉBULLITION	Non disponible.
POINT D'ÉCLAIR (coupe fermée)	12°C
TAUX ÉVAPORATION	Non disponible.
INFLAMMABILITÉ	Liquide et vapeurs très inflammables.
LIMITE INFÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non disponible.
LIMITE SUPÉRIEURE INFLAMMABITE/EXPLOSIVITÉ	Non disponible.
TENSION DE VAPEUR	Non disponible.
DENSITÉ DE VAPEUR (air=1)	Non disponible.
DENSITÉ RELATIVE	0.83
SOLUBILITÉ (eau)	Insoluble.
COEFFICIENT PARTAGE (n-octanol/eau)	Non disponible.
TEMPÉRATURE AUTO-INFLAMMATION	Non disponible.
TEMPÉRATURE DÉCOMPOSITION	Non disponible.
COV	830 g/L (1.0 Kg/Kg)

VISCOSITÉ	< 50 cps
-----------	----------

10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

RÉACTIVITÉ	Stable lors de l'utilisation recommandée.
STABILITÉ CHIMIQUE	Stable dans les conditions normales d'utilisation.
RÉACTIONS DANGEREUSES	Aucune polymérisation.
CONDITIONS À ÉVITER	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Matières incompatibles.
MATIÈRES INCOMPATIBLES	Oxydants forts, acides, alcalins.
PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX	Oxydes de carbone.
INFORMATION ADDITIONNELLE	Aucune.

11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS			
INHALATION	Peut provoquer somnolence ou des vertiges. Migraine, perte de conscience. Peut irriter les voies respiratoires.		
CUTANÉ	Provoque une irritation cutanée. Rougeur, démangeaisons, assèchement de la peau.		
OCULAIRE	Provoque une irritation des yeux. Douleur, rougeur, larmoiement, vue brouillée.		
ORALE	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. Inconfort gastrique, nausées, vomissements.		
EFFETS CHRONIQUES			
INHALATION	Aucune donnée.		
CUTANÉ	Assèchement de la peau, dermatites.		
OCULAIRE	Aucune donnée.		
ORALE	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée : foie, sang.		
INFORMATION ADDITIONNELLE			
EFFETS CANCÉROGÈNES (CIRC)	D-Limonène	5989-27-5	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
	Alcool isopropylique	67-63-0	Groupe 3 : Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'Homme.
EFFETS MUTAGÈNES	Aucune donnée.		
EFFETS TERATOGENES	Aucune donnée.		
EFFETS REPRODUCTION	Aucune donnée.		
EFFETS SENSIBILISATION	Sensibilisation observée chez l'homme et les animaux.		
ORGANES CIBLES	Yeux, peau, système respiratoire, système nerveux central, foie, sang.		
MALADIES AGRAVÉES	Aucune donnée.		
SUBSTANCES SYNERGIQUES	Aucune donnée.		

DÉNOMINATION CHIMIQUE	C.A.S.	DL50 ORAL mg/kg	DL50 CUTANÉ mg/kg	CL50 INHALATION
D-Limonène	5989-27-5	4400, rat	>5000, lapin	Aucune donnée.
Alcool éthylique	64-17-5	13700, rat	15800, lapin	30000 mg/L, 4h, rat
Alcool isopropylique	67-63-0	5045, rat	12800, lapin	16970 ppm, 4h, rat
Acétate d'éthyle	141-78-6	5620, rat	>18000, lapin	19600 ppm, 4h, rat

12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

D-Limonène	5989-27-5
CL50 35 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss
CL50 0.61 – 0.79 mg/L, 96h	Pimephales promelas
CL50 0.730 mg/L, 48h	Daphnia pulex
CL50 0.577 mg/L, 48h	Daphnia magna

Alcool éthylique	64-17-5
CL50 > 10000 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss
CL50 14200 mg/L, 96h	Pimephales promelas
NOEC 9.6 mg/L, 9 jours	Daphnia magna
CE50 275 mg/L, 72h	Chlorella vulgaris

Alcool isopropylique	67-63-0
CL50 9640 mg/L, 96h, dynamique	Pimephales promelas
CL50 11130 mg/L, 96h, statique	Pimephales promelas
CL50 >140 mg/L, 96h	Lepomis macrochirus
CE50 >1000 mg/L, 96h	Desmodemus subspicatus
CE50 >1000 mg/L, 72h	Desmodemus subspicatus

Acétate d'éthyle	141-78-6
CL50 350 – 600 mg/L, 96h	Oncorhynchus mykiss
CL50 220 – 250 mg/L, 96h	Pimephales promelas
CE50 2300 – 3090 mg/L, 24h	Daphnia magna
CL50 560 mg/L, 48h	Daphnia magna
CE50 4300 mg/L, 24h	Algues
CE50 1800 – 3200 mg/L, 72h	Selenastrum

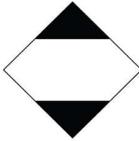
PERSISTANCE ET BIODÉGRADATON	Non disponible.
POTENTIEL BIOACCUMULATION	Non disponible.
MOBILITÉ DANS LE SOL	Non disponible.

AUTRES EFFETS NOCIFS	Non disponible.
AUTRE INFORMATION	Ne pas laisser le produit ou les eaux d'écoulement de lutte contre l'incendie se déverser dans les égouts ou les cours d'eau. Bloquer les drains et fossés. Les surfaces affectées par un déversement doivent être nettoyées et restaurées aux conditions originelles ou à la satisfaction des autorités.

13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT

MÉTHODE D'ÉLIMINATION	L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.
EMBALLAGE CONTAMINÉ	Les contenants vides devraient être recyclés ou éliminés par une installation homologuée pour la gestion des déchets.

14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TRANSPORT MATIÈRES DANGEREUSES (CANADA)				
NUMÉRO ONU	APPELATION RÉGLEMENTAIRE	CLASSE	GROUPE EMBALLAGE	PLACARD
UN1993	LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A. (Alcool éthylique, alcool isopropylique)	3	II	
QUANTITÉ LIMITÉE : 1 L				
POINT D'ÉCLAIR		12°C		

POLLUANT MARIN	Oui.
REMARQUE	Éviter le rejet à l'environnement.

15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

CANADA	
LCPE	Les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS) ou ils sont exempts.
ÉTATS-UNIS	
TSCA	Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

16 – AUTRES INFORMATIONS

VERSION	1.0
DATE	2 novembre 2017

PRÉPARÉE PAR	AUTO-CHEM INC.
ABBREVIATIONS	
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA	American Industrial Hygiene Association
CAS	Chemical Abstract Service
CEPA	Canadian Environmental Protection Act
CIRC	Centre International pour la Recherche sur le Cancer
CL / LC	Concentration létale /Lethal concentration
DL / LD	Dose létale / Lethal dose
CE / EC	Concentration efficace / Effective concentration
IARC	International Agency for Research on Cancer
LCPE	Loi Canadienne sur la Protection de l'Environnement
LES/NDSL	Liste extérieure des substances / Non domestic substances list
LIS/DSL	Liste intérieure des substances / Domestic substances list
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health
NTP	National Toxicology Program (U.S.A.)
OSHA	Occupational Safety and Health Administration (U.S.A.)
PEL	Permissible Exposure Limit
SIMDUT	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail
STEL	Short-term Exposure Limit
STOT	Specific target organ toxicity
TCOC	Toxicité pour certains organes cibles
TLV	Threshold Limit Value
TSCA	Toxic Substances Control Act
TWA	Time Weighted Average
USEPA	United States Environmental Protection Agency
VECD	Valeur exposition courte durée
VEMP	Valeur exposition moyenne pondérée
WHMIS	Workplace Hazardous Materials Information System
AVIS AU LECTEUR	Tous les renseignements indiqués dans la présente sont basés sur des données fournies par le fabricant et/ou par des sources techniques reconnues. Même si les renseignements sont supposés être exacts, Auto-Chem Inc. ne fait aucune représentation quant à leur justesse ou leur convenance. Les conditions d'utilisation sont hors du contrôle d'Auto-Chem Inc. En conséquence, les utilisateurs sont responsables de vérifier eux-mêmes les données conformément à leurs conditions d'exploitation afin de déterminer si le produit convient aux applications prévues. De plus, les utilisateurs assument tous les risques afférents à l'emploi, la manipulation et l'élimination du produit, à la publication, à l'utilisation des renseignements contenus dans la présente et à la confiance qu'on leur accorde. Les renseignements se rapportent seulement au produit indiqué dans la présente et ne concernent pas son utilisation avec une autre matière ou dans un autre procédé.